AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200040509-20240906-DC2024038-AU en date du 06/09/2024 ; REFERENCE ACTE : DC2024038



DECISION DU PRESIDENT N° 2024 /038

1.1 Marché public

MARCHE PUBLIC POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE « TOUS RISQUES CHANTIER » DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN EHPAD LES OPALINES A SAILLANS

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président pour les tâches de gestion courante ;

CONSIDERANT la nécessité de conclure une assurance « tous risques chantier » dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'ancien EHPAD Les Opalines à Saillans ;

CONSIDERANT la consultation engagée auprès d'assureurs spécialisés ;

CONSIDERANT qu'il n'y a pas lieu d'allotir ce marché;

CONSIDERANT la proposition financière et technique reçue de SMACL Assurances pour un montant provisoire de 4 603.17 € TTC :

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget général 2024 - imputation 2318;

DECIDE

Article 1: de signer le marché de souscription d'une assurance « tous risques chantier » dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'ancien EHPAD Les Opalines avec SMACL Assurances − 141, avenue Salvador Allende − CS 20000 − 79031 NIORT CEDEX 9 pour un montant provisoire de 4 603.17 € TTC.

Ce montant sera ajusté à l'issue des travaux au coût définitif de construction TTC.

Article 2 : la présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 0 6 SEP. 2024

Denis BENOIT

Président

15 Chemin des ser leurs 26400 AOUSTE SUT SYE Affichée le : 0 6 SEP. 2024

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

• 15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

C +33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr @ www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS

SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE